EMERGENCE
Fonds d'accélération

EMERGENCE ANNONCE LA DESIGNATION DE LEMANIK ASSET MANAGEMENT QUI DEVIENT SA SOCIÉTÉ DE GESTION « DE TÊTE »

Paris, le 29 avril 2025 - Emergence, le fonds des investisseurs institutionnels de la place financière de Paris, annonce ce jour la réorganisation de sa structuration avec le choix de Lemanik Asset Management comme délégataire de la gestion globale de la Sicav.

Au terme d'un appel à candidatures lancé en 2024, le conseil d'administration d'Emergence a approuvé la délégation de la gestion administrative, comptable et financière de la Sicav à Lemanik Asset Management qui devient sa société de gestion « de tête », conformément aux statuts du fonds de place.

La gestion financière des cinq compartiments existants reste assurée par NewAlpha AM sous délégation de Lemanik Asset Management. Il en va de même pour Société Générale Securities Services qui demeure le dépositaire de la Sicav, après signature d'une convention avec la nouvelle société de gestion impétrante. Cette réorganisation est devenue opérationnelle le 1er avril 2025.

Cette évolution clarifie l'organisation juridique de la Sicav vis-à-vis de la réglementation AIFM et améliore la transparence des conditions de lancement des appels à candidature afin de sélectionner le gérant financier des nouveaux compartiments décidés par le conseil d'administration. Il s'agissait aussi de mieux répondre aux besoins communs des investisseurs institutionnels. Ceux-ci ont récemment opté pour un élargissement du champ d'action de la Sicav, notamment vers de nouvelles classes d'actifs et se sont donnés la possibilité d'élargir le critère délimitant les investissements dans des fonds gérés exclusivement par des sociétés de gestion entrepreneuriales. Le modèle de la « Management Company ou ManCo » est apparu comme le plus approprié pour pouvoir déployer ces adaptations.

Il permettra une plus grande flexibilité dans la sélection et les compétences requises des futurs délégataires pour la gestion financière des compartiments à venir, ouvrant ainsi la voie à de thèses d'investissement innovantes.

En sélectionnant Lemanik Asset Management, Emergence a apprécié l'expertise pointue et aux meilleurs standards de l'industrie de cette société de gestion créée en 2006, spécialisée dans le contrôle des risques en gestion financière déléguée. Implantée au Luxembourg, Lemanik Asset Management vient récemment de changer son actionnariat pour être acquise à 100% par la société de gestion française BlackFin Capital Partners et sa nouvelle direction ne cache pas son ambition de se développer en France, y compris à travers une croissance par acquisitions. Cette perspective est en phase avec l'exigence d'implantation à terme d'une partie des activités posée dans le dossier d'appel à candidatures. La nouvelle société de gestion « de tête » d'Emergence gère plus de 30 milliards d'euros sur une large classe d'actifs incluant des produits sophistiqués. La flexibilité de son organisation lui permettra d'accompagner les spécificités et les évolutions du modèle de

fonctionnement d'Emergence et de s'approprier les lignes directrices de la politique ESG fixées par les investisseurs institutionnels présents dans la Sicav.

Xavier Parain, directeur général de Lemanik AM, précise : « *Nous sommes très heureux d'avoir été sélectionnés par Emergence pour apporter notre compétence indépendante en matière de contrôle et de gestion des risques et d'accompagner, en tant que délégataire de sa gestion globale, les projets de développement de la Sicav. Ce choix témoigne de la reconnaissance de notre expertise par les investisseurs institutionnels français qui appuient Emergence et conforte notre ambition stratégique de développement en France ».*

Sabine Castellan Poquet, Présidente d'Emergence, déclare : « *Nous sommes pleinement satisfaits de pouvoir mettre en œuvre cette nouvelle organisation de la délégation des activités de la Sicav autour de Lemanik et de NewAlpha aux meilleurs standards. Cette nouvelle architecture ouvre des perspectives pour mobiliser Emergence au service des besoins communs des investisseurs institutionnels et au bénéfice de la place de Paris* ».

CONTACTS

RELATIONS PRESSE
toBnext
Antoinette DARPY
+33 (0)6 72 95 07 92, adarpy@tobnext.com

EMERGENCE
Bertrand du GUERNY, Directeur Général
+33 (0)6 88 36 05 60, b.du_guerny@emergence-acceleration.com

À PROPOS D'EMERGENCE

La SICAV Emergence est le 1er fonds d'accélération de la Place financière de Paris. Son principal objectif est d'accélérer des sociétés de gestion entrepreneuriales prometteuses et innovantes, basées en France ou venant s'y installer et de leur confier des capitaux à gérer afin de les aider dans leur croissance et leur développement en France et à l'international. Avec l'appui de Lemanik AM, sa société de gestion « de tête » et son gérant financier sous-délégataire NewAlpha AM, Emergence investit au moins 5 ans dans des fonds sélectionnés pour leur permettre de franchir le premier cap des 100 millions d'euros d'encours et desserrer les contraintes institutionnelles et règlementaires (ratios d'emprise). Depuis sa création début 2012, la SICAV Emergence a lancé cinq compartiments : Performance Absolue (307 M€), Actions I (200 M€ -liquidé le 31.12.2024), Actions II (320 M€), Europe (221 M€), et techs for good (150 M€), lui ayant permis d'accélérer plus de 40 fonds. En fin d'année 2024, 13 sociétés de gestion sont en partenariat actif avec Emergence dont le tour de table réunit 17grands investisseurs institutionnels. Par sa contribution active à l'essor des talents dans la gestion entrepreneuriale, Emergence est devenu un atout reconnu qui renforce l'attractivité de la place financière de Paris et son positionnement comme hub incontournable de la gestion d'actifs dans l'Union Européenne post-Brexit. https://www.emergence-acceleration.com